

ENVIPUR et son personnel vous souhaitent une bonne lecture

► ZOOM SUR : Des bacs corrodés!

► **LES FAITS**



En 2001, une explosion s'est produite dans un bac de stockage contenant de l'acide sulfurique usagé mélangé à des hydrocarbures provenant d'une unité d'alkylation d'une raffinerie (Fig. 1). Huit opérateurs ont été blessés et l'un d'eux est décédé. L'acide sulfurique qui s'est déversé a atteint une rivière entraînant des dommages environnementaux.

Les opérateurs réparaient une plateforme sur le parc de stockage lorsqu'une étincelle provenant d'un travail par point chaud a enflammé des vapeurs inflammables qui s'échappaient du réservoir.

Le réservoir subissait une corrosion importante, et des fuites avaient été signalées régulièrement chaque année. Toutes les fuites signalées avaient été réparées à l'exception d'une, découverte quelques mois avant l'incident.

Au moment de l'incident, plusieurs trous sur le sommet et la paroi du réservoir avaient été signalés.

Un opérateur avait même écrit un rapport à ce sujet quelques semaines avant l'explosion. Un permis de travail par point chaud a même été rejeté en raison de la forte concentration de vapeurs inflammables, mais les mesures correctives n'ont pas été prises par l'encadrement.

En Janvier 2016, un accident mortel a eu lieu au sein d'une autre raffinerie, également lié à la corrosion d'un bac de stockage.

► **BON A SAVOIR**

Rapportez toute perforation ou corrosion à votre encadrement. Si rien n'est fait pour corriger le problème, n'hésitez pas à escalader votre observation au niveau supérieur.

* Ne jamais monter ou marcher sur un équipement qui n'est pas prévu pour, a fortiori s'il est corrodé, il ne peut peut-être pas supporter votre poids.

* Rapportez toute trace de corrosion sur des tuyauteries, supports, équipements, échelles, plateformes, structure ou tout autre équipement critique.

* La corrosion peut affaiblir des bacs, des tuyauteries ou d'autres équipements qui peuvent se rompre dans les conditions opératoires normales.

► **QUE FAIRE**

La corrosion d'un bac de stockage ou de tout autre équipement peut se révéler très dangereuse de multiples manières, par exemple:

- * Des trous peuvent libérer des vapeurs toxiques ou inflammables dans l'environnement immédiat.
- * Un équipement qui est corrodé peut être fragilisé structurellement. Le sommet d'un bac ne peut être plus supporté une charge, des tuyauteries peuvent se casser et les supports d'un équipement ou encore la structure en acier peut s'effondrer

► **NOS ACTUALITES**

ONU CI nous fait confiance!

Dans le souci de maîtriser l'impact environnemental des sites qu'elle a occupés, L'ONU CI a sollicité la société ENVIPUR Côte d'Ivoire pour une évaluation Environnementale et une revue de sa documentation Environnementale dans le strict respect des dispositions réglementaires nationales et politique environnementale de l'ONU.

La Société SITARAIL a de même sollicité la société ENVIPUR pour la maîtrise des risques liés à la présence de broussaille des voies ferrées .